

LA PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES COMMUNIQUE :

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Communes d'ELNE et MONTESCOT

Par arrêté préfectoral n°PREF/DCL/BCLAI/2021130-0001 du 10 mai 2021, est prescrite sur les territoires des communes de Montescot, siège de l'enquête, et d'Elne, une enquête publique concernant le projet de modification des limites territoriales entre les deux communes (hameau de La Trobe) afin de rendre cohérente la limite des deux communes avec les limites parcellaires et domaniales en affectant à la commune de Montescot les parcelles qui comprennent des habitations et à la commune d'Elne deux angles de parcelles agricoles.

Cette enquête publique se déroulera pendant 16 jours consécutifs, **du mardi 25 mai 2021 au mardi 15 juin 2021 inclus en mairies de Montescot et d'Elne.**

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier ainsi que les registres d'enquête à feuillets non mobiles seront déposés en mairie de Montescot et d'Elne afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture au public suivants :

- Montescot

Lundi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30

Mardi, mercredi et vendredi de 10 à 12h30, fermé au public l'après-midi

- Elne

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet des services de l'État dans les Pyrénées-Orientales : www.pyrenees-orientales.gouv.fr (rubrique : Publications ; enquêtes publiques et autres procédures).

Le public pourra consigner ses observations et propositions sur les registres ouverts à cet effet ou les adresser par écrit à la commissaire enquêteur domiciliée au siège de l'enquête (mairie de Montescot – 2 rue du Canigou – 66200 Montescot). Il pourra également les faire parvenir à la commissaire enquêteur par voie électronique à l'adresse mël suivante : epmontescotelne@gmail.com, en précisant l'objet de l'enquête.

Est désignée en qualité de commissaire enquêteur, Madame Valérie CASTRE, ingénieur aménagement du territoire. Celle-ci se tiendra à la disposition du public en mairie de Montescot, siège de l'enquête :

- le mardi 25 mai 2021 de 9h00 à 12h00 et le mardi 15 juin 2021 de 14h00 à 17h00 ;

et en mairie d'Elne :

- le mardi 1^{er} juin 2021 de 9h00 à 12h00.

La commissaire enquêteur remettra son rapport et ses conclusions dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête.

Ces documents seront consultables auprès de la préfecture des Pyrénées-Orientales (direction des collectivités et de la légalité – bureau du contrôle de légalité administratif et de l'intercommunalité – 5 rue Bardou Job à Perpignan) ainsi qu'en mairies de Montescot et Elne.

Ils seront également publiés sur le site internet des services de l'État dans les Pyrénées-Orientales (www.pyrenees-orientales.gouv.fr).

Le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général



Kévin MAZOYER